

DEPENDANCE ALIMENTAIRE ET INTENSIFICATION  
AGRICOLE

Par Mr CHEHAT Foued

Département d'Economie Rurale  
INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE  
EL-HARRACH - A L G E R -

L'Algérie est-elle réellement dépendante du marché mondial capitaliste en ce qui concerne l'alimentation de sa population ? La question peut paraître aujourd'hui pour le moins saugrenue tant la réponse—évidemment affirmative est connue de tout un chacun. Elle mérite cependant, à notre avis, d'être posée à partir du moment où l'on se rend compte que les avis des uns et des autres peuvent différer de manière considérable à propos tant du degré de cette dépendance, que de la nature des causes qui la génèrent et la développent ainsi que des moyens susceptibles de la réduire sinon de la supprimer.

On tente traditionnellement de mesurer le degré de cette dépendance alimentaire à travers l'analyse de l'évolution de la balance commerciale agricole nationale. Nous le ferons également, mais pour mieux apprécier la situation, il nous faut au préalable présenter l'évolution de la balance commerciale globale du pays entre 1963 et 1983.

On constate alors que celle-ci est globalement déficitaire depuis 1963, le déficit annuel moyen étant de

l'ordre de 516 millions de DA. Il faut cependant souligner l'existence de redressements conjoncturels provoquant l'apparition d'excédents plus ou moins importants, liés soit à la pratique d'une politique d'austérité (1963 - 1964 - 1967 et 1968) basée sur la restriction des importations de biens de consommation courante, soit à l'accroissement de la valeur des exportations d'hydrocarbures (1974). Depuis 1979 il semble que l'Etat recherche de manière plus systématique à créer les conditions durables d'un équilibre de la balance commerciale, voire les conditions de la formation d'un excédent, dans le but évident de réduire le déficit chronique de la balance des paiements.

Toujours au niveau global, le taux de couverture des importations par les exportations a été, en moyenne de 1963 à 1980, de 96,4% chaque année variant entre un taux maximum de 126,2% en 1980 et un taux minimum de 63,5% en 1971, année particulière qui a vu une réduction significative des exportations du fait du refus de la part de la France d'enteriner la nationalisation des hydrocarbures décidée le 24 Février.

Les importations ont regressé lentement jusqu'en 1967 (moyenne: - 2% puis se sont accrues de manière rapide durant la période du pré-plan triennal (1967-1969) et du premier plan quadriennal (1970-73) à un rythme annuel moyen de 20%. Après une hausse brutale du niveau des importations en 1974 (+89,5% par rapport à 1973) traduisant l'aisance financière nouvelle procurée par le quadruplement du prix du pétrole exporté, l'accroissement annuel moyen du niveau des importations restera par la suite assez élevé ( + 18 % ).

Les exportations ont, elles aussi, regressées entre 1963 et 1967. Leur accroissement, à partir de 1967, est resté faible jusqu'en 1972. A partir de 1975, la croissance des exportations sera continue mais très erratique puisque son taux variera entre 4% (1978/1977) et 51% (1979/1978). Cette grande variabilité ne fait que traduire les fluctuations importantes du prix réel des hydrocarbures sur le marché mondial et les fluctuations non moins importantes de la demande extérieure en hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) algériens.

Durant le même laps de temps, dans quel sens a évolué la balance commerciale agricole? L'examen des tableau 1(A et B) et 2(A et B) nous permet de constater que les importations de produits alimentaires progressent très lentement de 1963 à 1973 (taux de croissance annuel moyen de 6%) et connaissent même une regression importante durant le plan triennal et les deux premières années du plan quadriennal. L'année 1974 verra leur accroissement brutal (+ 34 % par rapport à 1973) et leur progression par la suite à un rythme annuel moyen de 15%.

Les exportations de produits agricoles, quant à elles, connaissent depuis 1963 une regression continue tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Alors que leur part dans les exportations totales était de 39% en 1964, elle ne sera plus que de 0,9% en 1980, et alors que leur valeur était de 1.394 millions de DA courants en 1964, elle ne sera plus de 181,5 millions de DA courants en 1983,

Tableau 1/A: EVOLUTION DES IMPORTATIONS ALGERIENNES AGRO-ALIMENTAIRES (QUANTITE EN TONNES)

	1963	1964	1965	1966	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Animaux vivants	19.200	15.254	10.033	5.013	6.200		5.978	1.207	1.502	1.777
Vielandes, abats comestibles	3.700	6.778	5.807	7.561	1.708		131	36	20	19
Poissons, crustacés	2.100	1.078	719	270	148		182	54	32	140
Laits, oeufs, miel	46.740	50.438	69.620	34.413	36.557		112.961	132.444	150.157	112.320
Préparations de viande, poisson	2.353	3.200	870	1.098	279		89	269	227	31
Autres produits animaux	101	129	105	49	36		81	46	79	19
Sous-total N°1	74.194	76.877	87.154	48.404	44.928		119.422	134.056	152.017	114.416
Plantes vivantes, fleurs	104	136	336	454	881		944	1.406	1.899	1.411
Légumes, plantes potagères	121.261	94.735	88.821	79.085	41.832		87.626	61.736	67.165	127.796
Fruits, écorces	49.761	28.935	33.050	18.393	5.628		11.218	11.822	12.339	16.456
Préparations de Légumes, fruits	7.719	9.286	9.476	5.354	438		178	887	3.099	137
Sous-total N°2	178.845	133.092	131.683	103.286	48.779		99.966	75.851	84.493	145.714
Céréales	190.417	195.919	260.832	542.169	744.406		346.480	752.161	1275.100	857.449
Produits de minoterie	3.558	5.054	7.230	6.429	24.681		19.920	19.465	23.671	11.114
Préparations à base de céréales	15.713	24.330	4.932	1.807	1.817		1.203	11.902	1.828	1.114
Sous-total N°3	199.688	205.273	272.994	550.405	769.904		367.223	772.539	1299.599	870.677

Tableau 1/A: EVOLUTION DES IMPORTATIONS ALGERIENNES AGRO-ALIMENTAIRES (Quantité en tonnes)

	1963	1964	1965	1966	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Café, thé, épices	25.491	39.078	25.089	16.382	52.813		21.448	13.875	15.237	17.367
Oléagineux	89.108	60.099	58.173	66.937	66.322		73.246	51.149	79.375	56.977
Graisses, huiles, cire	40.010	39.620	57.956	50.730	50.924		81.517	93.746	110.566	88.880
Sucre et sucreries	203.993	233.847	197.207	212.828	304.924		214.202	265.937	265.515	256.369
Cacao et préparations	1.601	2.102	1.828	2.185	2.316		2.448	1.563	1.352	1.656
Préparations alimentaires diverses	4.096	2.706	1.991	1.929	1.600	955	1.094	735	526	805
Sous-total N,4	364.299	377.452	342.244	350.991	478.899		393.955	427.005	472.571	894.625
Matière pour teinture	2.787	2.616	2.306	2.958	2.532		3.178	2.362	3.307	3.941
Matière à tresser	529	700	525	526	410		155	158	515	398
Boissons, alcools, vinaigres	22.454	22.890	20.548	6.793	4.433	633	502	97	48	61
Résidus industriels alimentaires	-	-	-	-	-	-	ND	ND	ND	ND
Tabacs	3.799	5.799	3.285	4.105	3.669	4.113	3.803	2.939	5.027	9.924
Sous-total N,5	29.569	32.005	26.664	14.382	11.044		7.638	5.556	8.897	14.324
Total général	846.605	824.699	860.009	1067.468	1353.554		988.204	1415.007	2017.577	204237

Tableau 1/B: Evolution des importations algériennes agro-alimentaires (Quantités en tonnes)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Animaux vivants	1.088	1.192	3.103	3.873	3.080	1.723	734	1.110	820	1.476
Viandes, abats, comestibles	1	97	3.566	14.444	11.740	11.174	17.420	21.860	27.030	33.770
Poissons, crustacés	-	432	5	154	1	2	4	1.540	2.925	3.795
Laits, oeufs, miel	114.124	128.783	131.176	180.032	243.255	173.369	268.400	326.100	312.400	416.100
Préparations de viande, poisson	644	93	1.779	1.265	790	1.701	880	692	1.247	1.617
Autres produits animaux	215	224	1.107	1.108	339	100	49	ND	62	32
<b>Sous-total N,1</b>	<b>116.072</b>	<b>130.821</b>	<b>140.736</b>	<b>200.876</b>	<b>259.205</b>	<b>188.069</b>	<b>287.487</b>	<b>351.302</b>	<b>344.484</b>	<b>456.790</b>
Plantes vivantes, fleurs	-	1.199	1.395	4.067	1.130	500	268	162	143	332
Légumes, plantes potagères	125.814	147.036	122.204	167.312	175.360	305.418	216.500	195.800	295.700	471.100
Fruits, écorces	15.426	10.106	4.294	5.575	17.229	21.243	6.263	7.296	56.920	29.240
Préparations de légumes, fruits	1.125	7.701	12.907	15.020	2.897	13.233	33.690	19.630	20.080	44.310
<b>Sous-total N,2</b>	<b>142.365</b>	<b>166.042</b>	<b>140.800</b>	<b>191.974</b>	<b>196.616</b>	<b>340.394</b>	<b>256.721</b>	<b>222.888</b>	<b>372.843</b>	<b>544.982</b>
Céréales	1807.055	1419.994	1368.470	1558.437	2297.956	2037.859	2109.000	1715.000	2800.000	2842.000
Produits de la minoterie	183.426	589.316	361.922	413.107	621.917	699.039	952.400	746.600	940.900	673.000
Préparations à base de céréales	1.448	10.856	2.783	1.800	1.756	2.303	2.822	3.111	2.628	3.134
<b>Sous-total N,3</b>	<b>1991.929</b>	<b>2020.166</b>	<b>1733.175</b>	<b>1973.344</b>	<b>2921.629</b>	<b>2739.201</b>	<b>3064.222</b>	<b>2464.711</b>	<b>3743.528</b>	<b>3518.134</b>

Tableau N. 17B - Evolution des importations algériennes agro-alimentaires (Quantités en tonnes)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Café, thé, épices	35524	43569	46681	45828	80914	69249	80870	100900	64700	109100
Oléagineux	63409	12146	88153	110403	146242	83225	95370	94300	43790	40820
Graisses, huiles, cire	137580	181837	164847	222556	225799	256510	272600	336900	307100	306200
Sucre et sucreries	281356	477477	352117	423087	429912	505258	573900	571500	512600	214400
Cacao et préparations	1126	1528	1276	1612	842	464	1656	784	1247	1617
Préparations alimentaires diverses	1180	1580	1729	2519	8159	5975	7333	10950	8114	12260
<b>Sous-total N.4</b>	<b>530175</b>	<b>718137</b>	<b>654803</b>	<b>806005</b>	<b>891868</b>	<b>920681</b>	<b>1029925</b>	<b>1115344</b>	<b>937551</b>	<b>1184397</b>
Matière pour teinture	2448	3293	1474	2650	241	1905	556	551	431	459
Matière à tresser	76	133	538	483	3550	2851	1179	1948	439	4147
Boissons, alcools, vinaigres	43	282	289	336	6038	2967	3752	388	7668	3752
Résidus industriels, alimentaires	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-	-	-	-
Tabacs	18100	13194	7077	12228	22287	15042	19020	13940	20890	18200
<b>Sous-total N.5</b>	<b>20667</b>	<b>16902</b>	<b>9378</b>	<b>15697</b>	<b>32116</b>	<b>22765</b>	<b>24507</b>	<b>16827</b>	<b>29428</b>	<b>26558</b>
<b>Total général</b>	<b>2801203</b>	<b>3052068</b>	<b>2678892</b>	<b>3187896</b>	<b>4301432</b>	<b>4211110</b>	<b>4662862</b>	<b>4171062</b>	<b>5427834</b>	<b>5730861</b>

Tableau N. 2/A: Evolution des importations agro-alimentaires en valeur (U = 1000 DA)

	1963	1964	1965	1966	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Animaux vivants	157500	64800	52300	26100	25600	45700	26976	7642	16415	17183
Viandes, abats comestibles	17300	37500	41900	50500	12100	1800	1204	354	245	214
Poissons, crustacés	4300	2600	1300	1200	600	2200	593	303	115	313
Lait, oeufs, miel	115000	107200	130800	99400	96000	133400	133591	162798	266951	217946
Préparations de viande, poisson	14000	14000	5500	7400	1700	940	520	1186	1219	146
Autres produits animaux	1200	200	200	100	100	-	126	151	106	146
Sous-total N,1	309300	226100	232000	184700	136100	184040	163010	172434	285051	235948
Plantes vivantes, fleurs	8600	800	1700	1700	4200	3060	7896	9170	12862	12105
Légumes, plantes potagères	40700	40330	53100	40300	30500	42060	53846	42681	63353	14135
Fruits, écorces	49500	29100	29400	17000	5800	11760	11645	10894	12786	16510
Préparations de légumes et fruits	13600	21300	14300	8700	800	350	601	1314	4810	375
Sous total N,2	112400	91530	98500	67700	41300	57230	73988	64059	93811	143125
Céréales	73300	70400	106300	205900	280600	186270	131768	269100	333954	399250
Produits de la minoterie	2400	3900	5400	6000	18300	18780	13768	14837	167881	13610
Préparations à base de	68500	13500	13700	700	3500	3240	3640	4604	4233	2348
Sous-total N,3	144200	87800	125400	207200	302400	208290	149176	288541	506068	415208



Tableau N.2/A: Evolution des importations agro-alimentaires en valeur (U = 1000 DA)

	1963	1964	1965	1966	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Café, thé, épices	77100	142600	94400	55300	145400	102940	75282	53702	43934	75685
Oléagineux	77000	44600	44600	49300	50600	54820	66473	50940	108093	64365
Graisses, huiles, cire	48200	56400	85900	66100	61700	88270	116347	120372	125024	129905
Sucre et sucreries	189900	293200	207000	142400	131900	58960	118482	168127	228373	293107
Cacao et préparations	7500	9000	6700	8900	9400	10850	11490	7267	7828	10424
Préparations alimentaires diverses	10800	9400	7200	7400	5100	3240	3374	2363	2918	2690
Sous-total N.4	410500	555200	445800	329400	404100	319080	391448	402771	516170	576276
Matière pour teinture	4300	4400	4600	5400	4500	5340	6279	4927	5434	7281
Matière à tresser	900	1200	1200	1100	1000	1570	460	500	1457	1024
Boissons, alcools, vinaigres	6300	19300	16800	8800	5800	17240	3044	845	438	590
Résidus industriels alimentaires	2500	4900	4900	4200	4700	9440	11997	12932	24911	20571
Tabacs	13000	18400	10400	12800	11700	10200	14551	11941	22190	37726
Sous-total N.5	27000	48200	37900	32300	27700	43790	36331	34145	54390	67192
Total général	1008400	1008830	939600	821300	911600	812430	813953	958950	1455490	1437649

Tableau N,2/B: Evolution des importations agro-alimentaires en valeur (V = 1000 DA)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Animaux vivant	9173	26238	22674	28674	28431	22829	15210	26000	14500	33500
Viandes, abats comestibles	11	718	28814	110699	86988	93390	158500	221100	200100	371800
Poissons, crustacés	3	1175	25	1000	3521	191	157	15900	22100	28100
Lait, oeufs, miel	358052	458826	419121	565196	724314	632278	1174000	1824000	2012000	2419000
Préparations de viande, Poisson	5584	1542	10142	9069	12081	18972	14940	9800	20100	25200
Autres produits animaux	599	726	2418	2599	1015	569	15220	ND	1340	1600
Sous-total n,1	373422	489225	483194	717237	856350	768279	1378027	2096300	2370140	2879200
Plantes vivantes, fleurs	7	3827	13540	22567	20712	7533	7278	5211	5800	7900
Légumes, plantes potagères	111726	188815	147580	233019	272801	544479	433900	466900	467000	615100
Fruits, écorces	33754	16041	10293	16701	31389	49560	71970	76800	174700	96500
Préparations de légumes et fruits	4819	23714	25731	120881	7872	27589	93190	64200	69200	176500
Sous-total n,2	150306	237397	197144	393168	332774	629166	606338	613111	718700	896000
Céréales	1345691	1319672	1208333	1006821	1345988	1453153	1894000	1828000	2620000	2345000
Produits de la minoterie	249310	292154	450032	468267	679869	753231	1126000	1301000	1341000	870000
Préparations à base de céréales	7160	8586	8845	8371	9221	10908	18420	25800	24200	35200
Sous-total N,3	1377782	1611826	1667210	1783459	2035078	2217292	3038240	3154800	3985200	3250200

Tableau N, 2/B: Evolution des importations agro-alimentaires en valeur (V = 1000 DA)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Café, thé, épices	101636	227700	383764	919594	1118055	826866	1099000	1135000	664900	1125000
Oléagineux	108225	240315	121378	162833	195325	108862	166700	177600	108600	110700
Graisses, huiles, cire	191557	496397	324338	627096	525306	703453	724500	859200	777300	743600
Sucre et sucreries	593521	1716168	650460	682403	419272	527620	1189000	1693000	861100	897400
Cacao et préparations	9308	12999	12670	33422	16938	7651	26280	8900	29100	18300
Préparations alimentaires diverses	4606	7322	8467	11460	24306	29495	45050	71040	61300	96400
<b>Sous-total n, 4</b>	<b>1008853</b>	<b>2701601</b>	<b>1501077</b>	<b>2436858</b>	<b>2299202</b>	<b>2203947</b>	<b>3250530</b>	<b>3944740</b>	<b>2502310</b>	<b>2991400</b>
Matière pour teinture	6454	8210	5826	7928	3916	6072	8651	8571	7800	9100
Matière à tresser	357	988	660	2189	15576	5850	3618	6185	2300	8700
Boissons, alcools, vinaigres	277	2630	2908	1974	8915	7442	10570	16030	24540	7900
Residus industriels alimentaires	44372	36632	57889	110666	135354	116639	136700	184200	368900	340000
Tabacs	84717	70460	44498	79790	123442	108033	149600	153000	236800	198400
<b>Sous-total n, 5</b>	<b>136182</b>	<b>118920</b>	<b>111781</b>	<b>202547</b>	<b>287203</b>	<b>244036</b>	<b>309139</b>	<b>367986</b>	<b>640340</b>	<b>564100</b>
<b>Total général</b>	<b>3046545</b>	<b>5244833</b>	<b>3960406</b>	<b>5233269</b>	<b>5810607</b>	<b>6062670</b>	<b>8582274</b>	<b>10177437</b>	<b>10216680</b>	<b>10580900</b>

ce qui signifie une regression de 87%. Désormais, les produits agricoles n'occupent plus qu'une place symbolique dans les exportations algériennes, et ne portent plus, au mieux, que sur quelques milliers de tonnes de fruits et légumes frais et quelques centaines de milliers d'hectolitres de vin.

Dans une telle situation, il est alors évident que la balance agricole accuse un déficit sans cesse plus lourd, particulièrement depuis 1973, le taux de couverture des importations par les exportations chutant de 75 % en 1973 à 2% en 1983, alors que de 1963 à 1970, ce taux était en moyenne de 131%. Ces nouvelles données n'infèrent pas pour autant un changement fondamental dans le statut de la formation sociale Algérienne en tant que périphérie du système mondial capitaliste dans la mesure où elle continue à être un pays exportateur de biens de premier rang. Seule la nature de ces biens a changé (pétrole et gaz à la place des produits agricoles et des minerais).

En outre, les importations alimentaires ont toujours représenté 15 à 25% de la valeur des importations globales. Il est même intéressant de noter que ce poids était plus grand entre 1963 et 1967 (28,5%) en moyenne, c'est à dire avant le démarrage réel du processus d'industrialisation. Rapportées aux importations de biens d'équipement (en valeur), le poids des importations de biens alimentaires paraîtra encore plus conséquent durant cette première période (135% en moyenne) alors que, de 1968 à 1979, la valeur des produits alimentaires importées ne représente que 43% de celle des biens d'équipement acquis à l'étranger. Durant cette seconde phase, il apparaît nettement que la priorité accordée à l'investissement

productif par rapport à la consommation était une priorité de fait. Mais, depuis 1980, il semble que l'Etat ait plus de difficulté à contenir la tendance à la hausse du niveau des importations de biens alimentaires. Ces derniers représentaient déjà à cette date 70% de la valeur des biens d'équipement importés et il semblerait que les années suivantes, ce taux ait encore augmenté.

Cependant, si sur le plan alimentaire, l'économie algérienne est incontestablement dépendante vis à vis du marché mondial capitaliste, ce n'est ni parce qu'elle importe des biens alimentaires (c'est le cas de tous les pays du monde), ni parce que sa balance commerciale agricole est déficitaire (bien que le niveau de déficit atteint soit relativement rare), ni parce que le poids des importations alimentaires limite nécessairement les capacités financières disponibles pour l'investissement. S'il y a dépendance alimentaire de l'Algérie, c'est d'abord et avant tout parce qu'elle importe de manière massive des biens alimentaires de base entrant dans la consommation ordinaire de la totalité de la population, la plupart d'entre eux constituant même l'essentiel des biens alimentaires consommés par les travailleurs. S'il y a donc dépendance alimentaire, c'est parce que les importations portent sur des produits que l'on peut qualifier de biens salaire.

En effet, depuis 1963, l'essentiel des biens alimentaires importés (83,5% en moyenne) est constitué par les céréales et les produits de la minoterie (33,12% du total en moyenne), les produits animaux (viandes, lait, oeufs, miel) qui entrent pour 17,19% en moyenne dans le total des importations, le sucre (14%), les légumes et

les fruits (6%), les oléagineux (11,4%) et le tabac (2%), (cf tableaux 1 et 2).

Or, la dernière enquête nationale sur les dépenses de consommation des ménages, réalisée par l'office national des statistiques entre Mars 1979 et Mars 1980, montre que 55,68% des dépenses individuelles (moyenne nationale) sont consacrées à l'achat de produits alimentaires. Elle montre en outre qu'en moyenne:

- 12,42% du budget alimentaire sont consacrés à l'achat de pain, de céréales et de leurs dérivés;
- 33,52% sont destinés à l'achat de produits animaux
- 26,35% sont consacrés aux légumes et fruits
- 4,59% aux oléagineux
- 2,97% au sucre et produits sucrés.

Par ailleurs, les résultats de cette enquête montrent que la place des céréales, des légumes secs et frais et des fruits est plus importante dans les zones rurales que dans les zones urbaines ainsi que pour les titulaires de revenus inférieurs à 2 500 DA. Les importations alimentaires algériennes portent donc sans contexte sur des biens salaire. De plus, le caractère particulièrement dangereux de cette forme de dépendance-dangereux sur un triple plan, géopolitique, économique et social. Ce caractère donc, se manifeste dans le fait que le poids des importations de ce type de biens est énorme en regard de la consommation et de la production nationale. A titre d'indication, on peut signaler que la moyenne des importations annuelles de céréales entre 1979 et 1983 a été de 31 Millions de quintaux soit 159,3 % de la production nationale moyenne durant la même période.

Tableau 3: Estimation de la demande future en biens alimentaires  
à partir des projections de populations pour 2000 et 2005

PRINCIPAUX BIENS ALIMENTAIRES	C° hab. 1979/80 (kg)	HYPOTHESE 1		Ration type en kg/hab'	HYPOTHESE 2	
		Demande Nationale (en M de qx)			Demande nationale (en M de qx)	
		2000	2005		2000	2005
Céréales et dérivés	185,33	66,14	77,49	180,0	64,24	75,26
Légumes secs	8,26	2,95	3,45	6,5	2,32	2,72
Légumes frais	55,79	19,91	23,32	50,0	17,85	20,9
Dont pommes de terre	34,40	12,28	14,38	30	10,71	12,54
Viandes rouges et abats	7,52	2,68	3,14	18,0	6,42	7,53
Viandes blanches	4,34	1,55	1,84	-	-	-
Oeufs	1,16	0,41	0,48	2,75	0,98	1,15
Lait frais et parte-	36,96	1329ml	1545ml	80,0	28,55	33,45
Huiles végétales (en ml)	14,68	524ml	614ml	13,0	4,64	5,43

Il est évident que si aucun train de mesures n'est mis en place maintenant pour mettre un terme à cette situation, la dépendance alimentaire risque de devenir pour notre pays et ce, à très court terme, un phénomène irréversible.

En effet, des projections de population établies par l'Office National des Statistiques(1), il ressort que la population algérienne sera de 35,69 millions d'habitants en l'an 2000 et de 41,81 Millions en 2005. Sur la base de ces projections, nous avons construit le tableau 3 (besoins de la population en 2000 et 2005) en faisant deux hypothèses alternatives.

. 1ère Hypothèse: La situation alimentaire et nutritionnelle de la population ne connaît aucun changement par rapport à 1979/80;

. 2ème Hypothèse: cette situation s'améliorera le plan qualitatif et tendra à atteindre les normes définies par la ration-type souhaitable en Algérie, établie par AUTRET(2) sur la base des indices retenus par la F.A.O.

---

(1) Cf Revue Statistiques de l'ONS - N°5 Oct - Dec. 1984

(2) AUTRET - Analyse nutritionnelle de l'enquête nationale sur la consommation et les budgets des ménages - Evolution de la situation alimentaire . Rapport Technique P N U D - 1978 - Rome



Une lecture rapide du tableau 3 suggère l'impérieuse nécessité pour le secteur agricole national de réaliser des progrès extrêmement importants et en un temps très court pour tenter de limiter le degré de notre dépendance alimentaire présente et future.

Or, vu les faibles possibilités d'extension de la surface agricole utile du pays, un accroissement significatif de la production ne saurait être obtenu que par l'intensification, c'est à dire par un accroissement constant de la productivité du travail agricole et de la terre. Pour avoir une idée de l'importance des efforts à consentir en ce sens et de l'ampleur de la tâche à accomplir, il suffira de noter que l'objectif d'indépendance alimentaire en 2 005 en ce qui concerne les céréales, nécessiterait un taux de croissance annuel moyen de la production de 7%, ce qui permettrait de réaliser alors un rendement moyen de 23,7 qx/ha sur 3 000 000 d'hectares au lieu de 6,5 qx/ha actuellement.

Cependant la concrétisation d'objectifs aussi ambitieux suppose la définition d'une stratégie agro-alimentaire globale indiquant les moyens à mettre en oeuvre pour lever les obstacles au "sauvetage" de l'agriculture nationale qui est devenu, aujourd'hui plus que jamais, un gage essentiel pour la poursuite du processus d'industrialisation du pays.

Le premier obstacle à contourner est constitué par la limitation de la SAU du pays, limitation qui impose un arbitrage raisonné concernant les superficies à consacrer à chaque spéculation. Cet arbitrage doit d'abord tenir compte de la place occupée par chaque bien salaire dans le modèle de consommation (urbain et rural).

Mais il doit aussi tenir compte des espérances les plus réalistes en matière de gains de productivité. Il doit encore tenir compte des besoins exprimés par l'industrie agro-alimentaire. Il doit enfin tenir compte des perspectives d'évolution des prix et des quantités disponibles sur le marché mondial, ainsi que de l'"identité" des principaux producteurs de chacun de ces biens. Ainsi, si l'on tient compte de ces éléments, il est peu évident que le choix soit favorable à l'extension des cultures fourragères destinées au développement d'un élevage bovin laitier de type moderne, ni qu'il soit favorable à l'extension d'une arboriculture fruitière en irrigué, le refus de la dépendance ne pouvant s'assimiler au refus d'une spécialisation relative.

Le second obstacle à contourner est constitué par l'insuffisance notoire de l'eau disponible pour l'irrigation. Il est vrai que depuis 1980, des efforts significatifs sont faits en matière d'hydraulique agricole, mais ils restent encore en-deçà des besoins réels et des possibilités de mobilisation des potentialités existantes. Mais l'eau d'irrigation n'est pas seulement insuffisante. Elle est aussi sous-utilisée et mal utilisée puisqu'elle profite en premier lieu à la production de légumes et de fruits autres que les pommes de terre, les carottes, les navets, l'oignon, l'ail, les oranges et le raisin, légumes et fruits de premier rang parmi les biens salaires. Elle est sous-utilisée et mal utilisée également parce qu'elle ne profite que marginalement aux céréales et aux légumes secs, autres biens salaires de premier rang.

Le troisième handicap à surmonter est l'insuffisance des réalisations en matière d'investissements à long délai de maturation. Il s'agit bien sûr des travaux de restauration des sols, de l'arboriculture de montagne, mais aussi de l'équipement infrastructurel des campagnes (routes et pistes, marchés locaux et régionaux, centres de stockage et de distribution...).

Les faibles performances du secteur agricole constituent le quatrième handicap, dans la mesure où ce secteur tout en disposant de près de 40% de la SAU, des terres les plus fertiles, les plus arrosées et les mieux situées vis à vis du marché, ce secteur donc est également celui qui réalise les plus faibles progrès en productivité depuis plus de deux décennies alors qu'il aurait dû constituer un secteur moteur pour l'ensemble de l'agriculture. Il ne fait pas de doute qu'une nouvelle réorganisation s'impose dans ce secteur, réorganisation devant viser:

- La réalisation d'un véritable remembrement des terres de ce secteur de façon à améliorer l'indice de structure de chaque exploitation;

- L'allègement des effectifs de travailleurs permanents employés par la suppression des postes de travail créés artificiellement par une volonté de spécialisation abusive des tâches;

- L'adoption de critères plus rigoureux dans la gestion quotidienne des exploitations et la mise en place d'un système de sanctions économiques des exploitations les moins performantes.

Le cinquième handicap est constitué par les insuffisances de la recherche agronomique et de la vulgarisation agricole. Le potentiel réduit de chercheurs disponibles, la disparité des capacités de recherche, la multiplicité des objets d'investigation possible, l'insuffisance de l'expérience individuelle des chercheurs sont autant d'éléments qui plaident en faveur:

- d'une concentration des chercheurs au sein d'une structure unique capable de définir une stratégie globale de recherche, de concentrer le maximum de moyens matériels; de disposer d'un réseau de stations de recherche et d'expérimentation suffisamment dense pour couvrir l'ensemble des zones écologiques du pays;

- d'une concentration des efforts de la recherche sur des problèmes précis concernant un éventail nécessairement réduit de biens alimentaires, la priorité devant à notre sens être accordée au blé dur et au blé tendre, aux légumes secs (haricots, pois chiches, lentilles), à la pomme de terre, à l'élevage ovin et à l'aviculture. La recherche devra cependant accorder la première place à la question de l'eau pour la définition non seulement d'une politique cohérente de maximisation des disponibilités mais aussi d'une politique d'optimisation de leur utilisation;

- de la mise en place de structures capables d'assurer une formation permanente pour l'ensemble des travailleurs agricoles quel que soit le secteur (étatique ou privé) auquel ils appartiennent et quel que soit leur niveau d'instruction de départ.

Les cinq handicaps énumérés jusqu'ici ne peuvent cependant être surmontés que si l'agriculture nationale bénéficie d'une véritable politique protectionniste vis-à-vis de la concurrence que peuvent exercer les produits agricoles étrangers qui continueront à être importés pour faire face au déficit de l'offre nationale par rapport à la demande. Or, il est évident qu'une telle politique est difficile à mettre en pratique dans la mesure où elle suppose soit:

- L'acceptation d'une hausse importante des prix à la consommation pour les biens salaires, ce qui impliquerait non seulement une hausse générale des salaires mais aussi implicitement, l'accroissement du transfert de valeur qui s'opère de l'industrie vers l'agriculture. Outre le déclenchement d'un processus inflationniste qui risque rapidement de devenir incontrôlable, un tel choix provoquerait inévitablement le ralentissement voire l'arrêt du processus d'industrialisation du pays, d'autant plus que la conjoncture actuelle sur le marché des hydrocarbures laisse prévoir une réduction importante de la marge de manoeuvre donnée jusqu'ici à l'Etat par l'importance de la rente pétrolière;

- la mise en place d'un système de soutien des prix à la production de quelques produits agricoles - ceux justement qui entrent dans la catégorie des biens salaires - mais un système qui soit plus performant que celui existant déjà, c'est à dire un système qui soit capable dans tous les cas de figure d'offrir des prix à la production réellement avantageux pour toutes les exploitations agricoles et ce quelles que soient les spéculations alternatives auxquelles